

Compte rendu du stage animé par l'IA-IPR, Michel LEXTREYT
sur les « Nouveaux programmes de 6^{ème} à la rentrée 2010 »
– du 1^{er} au 2 octobre 2009 –

Introduction de l'IA-IPR, Michel LEXTREYT:

- L'enseignement doit être concret afin de faire vivre l'Histoire, il s'agit de donner du sens, en s'interrogeant : « Pourquoi fait-on cette séance ? ».
- La diversité doit être privilégiée en variant le champ didactique.
- Ne pas hésiter à laisser place à l'imprévu, à étonner nos élèves, à sortir du cadre scolaire.
- L'approche des documents : le professeur utilise trop de documents, souvent superficiels. Il faut 1 document central accompagné d'1 ou de 2 autres documents annexes ou satellites.
- La mise en activité : l'élève doit être acteur et non spectateur : pas trop d'activités ni de cours dialogué.
- Les nouveaux programmes encouragent le récit qui doit être réintroduit : raconter, échanger avec les élèves, leur faire part de quelques anecdotes.

L'étude de cas :

- En Géographie :
 - L'étude de cas commence obligatoirement une séquence, elle doit partir du concret pour toucher les notions lors de la généralisation.
 - Partir d'abord d'une photographie d'un paysage.
 - Laisser les élèves émettre des hypothèses : Pourquoi l'homme a-t-il aménagé ce type d'espace ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? Est-ce toujours organisé de la même manière ?
 - Proposer aux élèves des documents qui permettront de répondre à leurs interrogations.
 - La dernière étape consiste à généraliser, à partir du cas étudié peut-on retrouver ou pas ce même type de paysage ou d'organisation du territoire ailleurs ? (voir l'étude de cas sur le port de Nouméa).
 - L'étude de cas sur Coober Pedy n'est pas une étude de cas : la carte du relief de l'Australie choisie en document 1 est maladroite (on commence d'abord par une photographie, ensuite on peut proposer une carte, plutôt celle des précipitations, qui permet d'expliquer).
- En Histoire, une étude de cas n'exige pas de généralisation comme en Géographie. Le professeur peut choisir en classe de 5^{ème} pour traiter la Renaissance : la vie et l'œuvre d'un peintre comme Léonard de Vinci ou Raphaël. En classe de 3^{ème}, une étude de cas peut introduire « la citoyenneté politique et sociale » : en choisissant un conflit social. En classe de 4^{ème}, par exemple Louise Michel pour aborder dans « la France de 1815 à 1914 », la Commune de Paris de 1871.

Le DNB 2009 :

- L'IPR souhaite que seuls les enseignants titulaires en charge d'une classe de 3^{ème} soient correcteurs.
- Ces dernières années, chaque correcteur recevait un paquet de 36 copies à corriger. Afin de réduire l'hétérogénéité entre les copies induite par le nombre élevé de correcteurs, leur nombre sera réduit.
- Dorénavant, chaque correcteur recevra un paquet le matin de 36 copies. Puis, si celles-ci sont corrigées, le 2nd paquet de copies lui sera remis en début d'après-midi. L'IPR rappelle que tous les correcteurs sont convoqués sur 2 journées.
- De plus, l'IPR exige que la saisie des notes se fasse la plus sérieusement possible, demande à ce que l'on vérifie plusieurs fois. Il rappelle que lors de la session 2009 en Polynésie française, des

erreurs avaient été constatées l'obligeant à intervenir et à rappeler à l'ordre les professeurs incriminés. « Nous le devons pour nos élèves, qui attendent de nous que leur copies soient équitablement et sérieusement corrigées, que leurs notes soient bien saisies » a-t-il affirmé.

- À partir de cette année, tous les collègues seront convoqués à une réunion d'harmonisation animée par un responsable pour la série collège, un autre pour la série professionnelle, avant de corriger.

Le DNB 2011 :

- La nouvelle épreuve du DNB à partir de décembre 2011 (BO du 27 août 2009).
- Le nouveau DNB prendra en compte le socle commun qui devra être validé avant le DNB. La validation du socle commun sera obligatoire pour obtenir le DNB. Le B2I et l'A2 seront intégrés au socle commun.
- Dès la rentrée 2010, le socle commun devra être évalué obligatoirement en classe de 4^{ème} (ce sont eux qui passeront le nouveau DNB en 2011) et à titre expérimental en classe de 3^{ème}. En classe de 4^{ème}, chaque élève devra disposer d'un livret dont lequel les compétences du socle commun seront validées au fur et à mesure. Au 3^{ème} trimestre, le chef d'établissement validera ou pas l'ensemble du socle pour les classes de 3^{ème}.
- L'Histoire des arts (coefficient 2) sera évaluée lors d'une épreuve orale de 15 min. qui se fera par un jury composé de 2 enseignants comportant au moins un professeur d'un enseignement artistique ou d'histoire. L'enseignant organisera cette épreuve orale durant l'année de 3^{ème}.
- Le DNB comptabilisera les notes de l'examen écrit, les notes du contrôle continu et la note de Vie scolaire.
- Les épreuves écrites concerneront les mêmes disciplines (coeff. 2) : Français, Mathématiques et Histoire-Géographie-Éducation civique.
- L'épreuve d'Histoire-Géographie-Éducation civique sera simplifiée : le paragraphe argumenté disparaît, les repères spatio-temporels disparaissent aussi.
- Pourquoi ?
Mettre fin au paragraphe argumenté résulte d'un constat : peu d'élèves maîtrisent l'argumentation en fin de 3^{ème}, tous les élèves de 3^{ème} ne s'orientent pas vers la 2^{nde} générale. L'épreuve de BEP voire du bac STG n'exigent pas la maîtrise de l'argumentation puisque les candidats n'ont pas de paragraphe argumenté à rédiger. Enfin, l'IPR rappelle que le DNB n'est pas un examen d'entrée en 2^{nde} mais permet d'évaluer les élèves sur la maîtrise du socle commun à la fin du collège.
- À ce jour, l'IPR peut seulement nous annoncer que les élèves auront des questions portant sur des documents. Pas d'autres indications pour le moment.
- La méthode de l'argumentation concernera les collègues de lycée qui devront dès la classe de 2^{nde} préparer leurs élèves. Ils disposent d'heures de modules méthodologiques pour s'y consacrer.
- L'IPR encourage tous les collègues d'Histoire-Géographie-Éducation civique à travailler en interdisciplinarité avec les collègues d'Education musicale et d'Arts plastiques. Un travail complémentaire pourrait se faire en Histoire des Arts, par exemple l'étude d'un artiste :
 - o en Histoire : le témoignage d'une époque au travers d'une œuvre d'art
 - o en Musique : la démarche de l'artiste

Mise au point scientifique : « la Justice en France et en Nouvelle-Calédonie » (classe de 4^{ème})

Intervention de la magistrate Mme Fabienne OUZOU
Substitut général à la Cour d'Appel de Nouméa

La magistrate tient à ce que l'on aborde avec nos élèves seulement l'essentiel de l'organisation judiciaire. Nul besoin d'être trop exhaustif. La justice est complexe, les cas particuliers sont innombrables. Elle rappelle que nos élèves seront tôt ou tard concernés par la justice comme victime, auteur d'infraction, pour une adoption, un divorce...

- La justice doit respecter la loi et la faire respecter. La loi est issue d'une assemblée élue et non d'un gouvernement. Il s'agit de la séparation des pouvoirs, fondement de toute démocratie. Ce ne sont pas les magistrats qui rédigent la loi. Ils ne sont là que pour l'appliquer sans la juger. Si une loi lui semble injuste, le magistrat l'applique malgré tout. Mais, tout citoyen dispose du droit de vote qui lui permet d'élire ses représentants en fonction de leurs programmes.
- En droit français, il existe 45 codes soit des millions d'articles : code civil, code pénal, code de procédure pénale, code du travail...
- Dans l'ordre administratif et judiciaire, il existe 3 niveaux de juridictions (Instance, Appel et Cassation) et 2 types de justice. La justice pénale est l'ensemble des règles d'une société pour empêcher un citoyen de déséquilibrer la société. La justice civile concerne les litiges entre les citoyens.
- le siège : 2/3 des magistrats : ce sont eux qui prononcent les décisions de justice
- le parquet : 1/3 des magistrats : ils informent des dysfonctionnements c'est-à-dire une plainte, une délation, une rumeur publique. Ils rassemblent des preuves, des indices, ciblent des prévenus. Ensuite le parquet dépose le dossier en saisissant un tribunal, il fait une réquisition. Le parquet fait exécuter la décision de justice.
- La magistrate rappelle que celui qui juge (le siège) n'est jamais le même que celui qui poursuit (le parquet).
- La 2nde juridiction : la Cour d'Appel qui prononce un arrêt. Il rejuge l'affaire à la demande des parties concernées.
- La 3^{ème} juridiction : elle ne rejuge pas les faits comme la Cour d'Appel, mais en fonction de l'interprétation de la loi. Si on estime que le loi n'a pas été respectée ou mal interprétée. Il s'agit de la Cour de Cassation ou du Conseil d'État (litige avec l'Administration) dont l'arrêt fera preuve de jurisprudence.
- En NC : il s'agit de faire appliquer les lois françaises et les lois de la NC.
- La justice doit tenir compte du statut civil. Le statut civil coutumier oblige le magistrat à appliquer les règles coutumières, uniquement lorsqu'il s'agit du droit civil ou de la justice civile. En droit pénal, la justice s'applique sans tenir compte du droit coutumier.
- En justice civile, le droit coutumier ne peut se faire que si le justiciable relève du statut civil coutumier.
- Dans ce cas, le président du tribunal d'instance (celui qui juge) est aidé de 2 assesseurs coutumiers qui l'aident à comprendre les règles coutumières applicables dans la chefferie auquel appartient le justiciable. Les assesseurs coutumiers doivent être issus de la même aire coutumière que le justiciable car les règles coutumières diffèrent d'une aire à une autre, d'une tribu à une autre. Si les 2 justiciables, en cas de litige entre 2 citoyens de statut coutumier, n'appartiennent pas à la même aire coutumière, un assesseur coutumier devra être originaire d'une aire tandis que le 2nd assesseur proviendra de l'autre aire.
- Il existe plusieurs assesseurs coutumiers par aire et conseil coutumiers, pour pallier aux absences éventuelles et à la diversité des règles coutumières.
- Il existe aussi des assesseurs civils. Ils sont choisis en fonction de leur moralité, de leurs compétences. Ils ne sont là que pour apporter un éclairage, aucunement pour juger.
- Tribunal pour enfants : un assesseur civil est présent
- Tribunal du commerce en NC : 1 magistrat professionnel et des assesseurs
- Tribunal du travail en NC est l'équivalent du Tribunal des prud'hommes: 1 magistrat professionnel et des assesseurs
- Tribunal correctionnel : 3 magistrats professionnels et 2 assesseurs civils.
- Cour d'assises : 7 ou 9 jurés forment le jury populaire
- Le recrutement des assesseurs :
- Si l'on souhaite être assesseur civil, il faut déposer une demande au palais de justice, avoir un casier judiciaire vierge, être disponible.
- Les assesseurs coutumiers sont choisis par chaque conseil coutumier en fonction de ses connaissances en droit coutumier (casier judiciaire vierge).

La Gestion mentale :

Intervention de Sophie SABOURIN

Professeure d'Histoire-Géographie

- C'est Antoine de La Garanderie qui est à l'origine de la gestion mentale après avoir étudié les techniques d'apprentissage d'élèves en prépa, puis d'élèves en difficulté dans les activités périscolaires dans lesquelles ils excellent (sport, danse...). Il en dégage 5 piliers :
 - o l'attention : faire exister le message
 - o la mémorisation
 - o la compréhension
 - o la réflexion
 - o l'imagination

- Notre cerveau est composé de 3 parties :
 - o le cerveau reptilien : boire, manger, dormir
 - o le cerveau limbique : les émotions négatives et positives
 - o le cortex : le raisonnement
- Pour que l'élève puisse mémoriser, il faut qu'il porte une attention à ce qu'il fait en classe. Or, s'il a faim ou s'il est fatigué, le message qu'il reçoit se bloque au niveau de son cerveau reptilien, l'empêchant ainsi, d'atteindre son cortex, donc de mémoriser. Aussi, peut-on autoriser un élève à boire de l'eau en classe, à grignoter vers 10h.
- Par ailleurs, un élève qui est en rupture pendant notre cours parce qu'il ne nous apprécie pas et donc rejette tout ce qui provient de nous. Son cerveau limbique empêche le cortex de mémoriser. Nous devons mettre en place une stratégie pour qu'il ne soit plus en situation de rejet.

- Voici des exercices que nous pouvons appliquer avec nos classes ponctuellement :
- Exemple 1 :
 - o on évalue les élèves
 - o on récupère les copies
 - o on corrige avec les élèves
 - o on laisse un délai d'une semaine
 - o on redonne les copies
 - o les élèves peuvent rectifier, compléter leurs réponses
 - o on corrige

- Exemple 2 :
 - o on annonce aux élèves qu'ils auront, lors de leur prochaine évaluation, un exercice bonus de 2 ou 3 pts.
 - o Ils devront proposer leur question et y répondre.
 - o La question qu'ils proposeront ne devra pas avoir été déjà posée dans l'évaluation.
 - o Ils devront rédiger leur réponse en 2 ou 3 phrases.
 - o Le but est que l'élève puisse s'interroger sur les éventuelles questions que le professeur lui poserait afin d'en trouver une autre. « Sur quoi pourrait-il m'interroger ? Donc, quelle question ne sera pas posée ? »

- Exemple 3 :
 - o Pour aider à mémoriser :
 - o On pose un idéogramme sur une table au fond de la salle.
 - o On demande à chaque élève de s'y rendre, de le mémoriser, de revenir à sa place, et de le reproduire.
 - o Il pourra s'y rendre plusieurs fois.
 - o Ensuite, lui demander comment il a fait pour le mémoriser.

- Lui faire comprendre qu'il peut appliquer la même méthode pour les leçons d'Hist-Géo
- Exemple 4 :
 - Faire en classe avec les élèves, un croquis simple en leur annonçant qu'ils devront ensuite le reproduire.
 - Puis leur demander de le refaire en classe sans regarder le modèle.
- Exemple 5 :
 - Lorsqu'un élève a un document, il peut se demander « QQCOQP Pour quoi faire ? Donc » :
 - Qui ?
 - Quand ?
 - Comment ?
 - Où
 - Quoi ?
 - Pourquoi ?
 - Pour quoi faire ?
 - Donc
- Exemple 6 :
 - Placer sur une table, un planisphère indiquant les continents en bleu, sur une autre table, une carte qui situe les villes en rouge et sur une 3^{ème} table, une carte pour les noms des États en noir.
 - On distribue aux élèves un fond de carte qu'ils compléteront en allant voir les 3 planisphères tout en respectant le code des couleurs.
 - L'objectif est de différencier continent, État et ville.

Mise au point scientifique : « Le peuplement océanien du Pacifique et de la Nouvelle-Calédonie »

Intervention de Christophe SAND

Archéologue et directeur du Département archéologie au Service Musée et Patrimoine de Nouvelle-Calédonie

Le peuplement du Pacifique :

- L'homme moderne est apparu il y a environ 150 000 ans en Afrique.
- Il sort d'Afrique il y a 90 000 ou 70 000 ans. Il suit la bordure Sud de l'Asie et non vers le NO, c'est-à-dire en Europe, où le climat ne lui est pas favorable.
- Le niveau de la mer se situait entre 150 à 200 mètres au-dessous du niveau actuel.
- Il y a 60 000 et 50 000 ans, l'homme a l'idée de traverser, sur de simples radeaux, la Wallacea entre le continent Sunda (Asie) et le continent Sahul (Australie dont Tasmanie + Nouvelle-Guinée). L'homme voyait au loin à l'horizon des îles distantes d'une centaine de km.
- Pour la 1^{ère} fois, l'homme décide de s'aventurer au delà de l'horizon sur une embarcation : c'est la 1^{ère} innovation technique bien avant le reste du monde.
- Sahul est un bloc détaché du sud de l'Afrique. La géologie et les espèces animales et végétales diffèrent donc entre Sunda et Sahul.
- Grâce au processus d'adaptation à des territoires spécifiques, les animaux présents sur Sahul sont bien différents de ceux que l'on trouve sur Sunda.
- Les hommes installés en Papouasie-Nouvelle-Guinée éliminent peu à peu les mauvais arbres, ceux qui leur semblent inutiles. Ils disposent d'outils en pierre polie qui ne leur permettent pas d'abattre ces grands arbres. Aussi, ils polissent leur pierre, plus facile à découper.
- C'est donc le passage du Paléolithique au Néolithique, 30 000 ans avant le reste du monde. Il s'agit

de la 2nde innovation technique.

- En PNG, l'homme assiste à une déperdition des espèces floristiques et fauniques. Poissons, coquillages se réduisent au fur et à mesure que l'homme pénètre en Océanie.
- L'homme importe alors des animaux, des marsupiaux et des roussettes, sur d'autres îles comme en Nouvelle-Bretagne. L'homme exploite des taros sauvages.
- Une frontière humaine s'établit au niveau des îles Salomon, sur l'île San Cristobal séparée de 300 km de Santa Cruz : la distance est trop importante, l'homme s'arrête là.
- Pendant 20 000 ans, les hommes s'échangent des objets rares. On a retrouvé de l'obsidienne, une roche volcanique noire aussi coupante que du verre, sur plusieurs îles d'Océanie, alors qu'elle provient de l'archipel des Bismarck (PNG).
- Survient une catastrophe écologique : le réchauffement climatique engendre une montée des eaux (+ 100 m). Il y a 10 000 ans donc, Sahul est éclaté formant les 3 îles actuelles (Australie continentale, Tasmanie et Nouvelle-Guinée).
- L'homme doit donc se réadapter. Les hommes s'installent dans les hautes terres contraints d'abandonner progressivement les littoraux submergés par les eaux. Ils observent que le climat y est plus froid donc moins propice aux maladies comme la malaria. Ils s'adaptent à leur nouvel environnement et aménagent les fonds de vallées humides (occupées auparavant par les glaciers qui ont fondu). Ils cultivent des tubercules.
- Il y a 8000 ans, les hommes de Nouvelle-Guinée deviennent les premiers horticulteurs, c'est la 3^{ème} innovation technique observée dans cette région de la planète bien avant les autres peuples du monde.
- Il y a 4000 ans, les sociétés humaines évoluent. C'est la fin des chasseurs-cueilleurs. C'est le début de l'expansion austronésienne dans le Pacifique sud-ouest. C'est ainsi qu'il y a 5000 ou 4000 ans, des hommes quittent l'île de Formose (l'actuelle Taiwan) à bord de pirogues. Des contacts ont lieu entre ces Austronésiens et les habitants de Bismarck. C'est la rencontre entre 2 groupes culturels différents, entre des continentaux et des insulaires. Des échanges s'organisent : la céramique, la parure. Les découvertes archéologiques attestent. Dans le domaine linguistique, on observe progressivement une évolution des langues. Des métissages ont lieu.
- En 2000 ans avant J.-C., les hommes reprennent la mer sur des pirogues à 1 balancier. Certains se dirigent, à l'ouest, vers Madagascar tandis que d'autres prennent la mer vers l'est. A bord des pirogues, les hommes emmènent avec eux des parures, des cochons, des poules, des chiens, des poteries, des ignames et des taros.
- Vers 1250 avant J.-C., c'est l'ère du Lapita.
- Les hommes partent au-delà de l'horizon car leurs voyages s'inscrivent dans un processus de recherche de nouvelles terres. En 3000 ans, ils découvrent et parcourent les 3000 kilomètres de l'océan Pacifique.
- En arrivant à Fidji, c'est le paradis : lagon poissonneux, des mégapodes, des montagnes. Puis, installés aux Samoa, on constate un arrêt des migrations. Cette rupture s'explique par la tectonique. En effet, la séparation entre les 2 plaques se trouve à cet endroit. Au-delà, les îles sont volcaniques.
- Les hommes s'enracinent sur leurs îles. Les liens entre les groupes s'estompent entre l'arc mélanésien et l'archipel polynésien. Une divergence culturelle apparaît.
- En Mélanésie, on observe une diversité de langues (150 langues au Vanuatu). Entre l'est Fidjien et les Samoa et Tonga : on voit une unité culturelle. En Polynésie occidentale, une langue commune est parlée aux Samoa, Wallis, Futuna et Tonga. Fidji se démarque. Les Fidjiens continuent la fabrication des poteries (encore aujourd'hui), les langues sont différentes.
- Des groupes d'Austronésiens arrivent de Micronésie centrale sur des pirogues doubles (2 fûts).
- Vers 500 après J.-C., les proto-polynésiens explorent le Pacifique orientale après avoir quittés les Samoa. On les retrouve très vite aux îles Marquises, Hawaï, l'île de Pâques (Rapa Nui). Vers 1200 après J.-C., ils accostent en Amérique du Sud avec la patate douce.
- En Nouvelle-Zélande, les hommes qui s'y installent font un transfert entre l'igname et la patate douce à cause du climat.
- Entre 500 et 1000 après J.-C., c'est le début des sociétés traditionnelles.

Le peuplement de la Nouvelle-Calédonie :

- Les premiers Austronésiens arrivent entre 1100 et 1150 avant J.-C. Probablement sur les îles Loyauté. Il faut rappeler que la Grande Terre est un fragment du Gondwana (le continent unique) au niveau de l'Australie orientale.
- Ces hommes fabriquent la poterie Lapita. Ils réalisent les motifs notamment des pointillés avec des peignes (transfert entre la technique du tatouage et celle de la céramique). On retrouve des motifs anthropomorphes : des visages sur ces poteries. Elle ne servait pas à cuisiner. On suppose que la poterie Lapita était déposée au sommet de leurs habitations comme récipient pouvant accueillir les esprits. Puis, la poterie est remplacée par le bois (la flèche faitière).
- Les premières parures ressemblent à celles du Vanuatu, de Bougainville et d'Asie du Sud-est. Le trocas est peu à peu remplacé par le cône. Lors de fouilles archéologiques, des fragments d'obsidienne de Nouvelle-Guinée ont été découverts en Nouvelle-Calédonie.
- Des mégapodes vivaient en NC : de gros oiseaux semblables aux autruches, des tortues à cornes qui pouvaient difficilement rentrer leur tête dans leur carapace pour se protéger et des crocodiles. Avec la chasse et la destruction de la forêt sèche par le feu, l'introduction de nouveaux prédateurs tels que le rat du Pacifique, ces mégapodes disparaissent.
- L'évolution culturelle se poursuit : la poterie Lapita est abandonnée au profit de traditions céramiques différentes : poterie de Plum, de Naïa, de Néra.
- La population augmente entraînant un impact sur les paysages qui se transforment. A cause de l'agriculture sur brûlis, les hommes incendient les forêts primaires. L'humus déposé au pied des arbres accumulé pendant des siècles, est brûlé. Les cyclones qui se succèdent déplacent les sédiments qui inondent les baies en contrebas. Certaines plaines actuelles de la Côte ouest se sont formées ainsi. En creusant un puits dans la région de Moindou, on a retrouvé des ossements à 6 mètres de profondeur.
- Ces Austronésiens se démarquent davantage culturellement en délaissant leur mythe venu d'ailleurs.
- Désormais, les mythes ont pour origine la terre.
- Des tensions sur le foncier apparaissent, les hommes cessent d'importer des pierres et des objets des autres îles. Une crise de surpeuplement : à Maré des mégalithes sont aménagés pour se protéger et valoriser le prestige de la chefferie et pour symboliser le pouvoir. Les chefferies sont mises en place selon un modèle centralisé.
- Pour délimiter les terres, on dispose de bornes de repères : les pétroglyphes. Les pétroglyphes avaient d'autres fonctions : mémoriser un lieu, raconter une histoire, effectuer des rituels.
- Vers 1000 après J.-C., pour répondre à la crise de surpeuplement, de nouvelles techniques horticoles apparaissent :
 - la culture sur billons et sillons pour l'igname
 - les tarodières
- Intensification agricole massive, la plus complexe de tout le Pacifique (17 km de linéaires, cultures sur terrasse).
- Il y a 1000 ans, les structures politiques et sociales reconnues aujourd'hui par les Kanak apparaissent. Ces Austronésiens deviennent des Kanak.
- L'occupation de l'espace est intensifiée à l'exemple de la vallée de la Tchamba. Les hommes s'enracinent, évitent le brûlis, construisent des cases plus agréables et résistantes. Elles sont surélevées sur des tertres. Pour cela, on invente une solidarité de groupe pour construire à plusieurs ces cases, ce sont les clans et les alliances avec d'autres clans. Le système traditionnel kanak est né.
- La population kanak a souvent été sous-estimée, on l'évaluait entre 40 000 et 50 000 individus à l'arrivée des premiers Européens. Christophe SAND n'a pas souhaité donner de chiffres mais c'est au moins le double au regard des tarodières qui exigent une forte main-d'œuvre pour la culture et pour consommer les produits récoltés. On trouve ces tarodières partout sur la Grande Terre.
- On estime qu'entre le premier contact entre Européens et Océaniens et la fin du XIX^{ème} siècle, une chute de 90% de la population a été constatée (témoignages des navigateurs, des missionnaires, des aventuriers). Une hécatombe démographique observée sur plusieurs îles du Pacifique (maladies,

épidémies).

- Lorsque les Européens arrivent en Nouvelle-Calédonie, les Kanak étaient en train de s'organiser, étaient en cours de recomposition. Les premiers contacts ont donc été un facteur de désordre et d'instabilité dans une société kanak dont l'organisation était trop récente pour faire face aux bouleversements engendrés par la colonisation.

Documents annexes remis aux collègues :

- Les programmes d'Histoire-Géographie-Éducation civique 6^{ème}
- La gestion mentale
- Tableau des connaissances et compétences du socle commun (compétences 5, 6 et 7)
- Étude de cas sur « Auckland, une métropole du Pacifique Sud »
- Étude de cas sur « Coober Pedy, ville minière au milieu du désert australien »
- Étude de cas sur « Habiter le littoral, le port de Nouméa »

Patrice FESSELIER-SOERIP
Coordonnateur d'Histoire-Géographie
Collège de Koumac